

Feuille d'information à l'intention des membres du pool

DEL (diodes électroluminescentes ou «LED»)

Les prescriptions s'appliquant dès maintenant aux DEL sont les suivantes:

- Les DEL munies de douilles standards (p. ex. E27) sont considérées comme sources lumineuses soumises à la TAR (catégorie tarifaire TAR 700'200).
- Les modules à diodes ne sont pas considérés comme sources lumineuses, mais comme luminaires soumis à la TAR. Les luminaires munis d'une platine à diode relèvent de la catégorie tarifaire TAR 700'140.
- Aucune TAR n'est prélevée sur les DEL isolées.

Lampes solaires

Les lampes solaires sont soumises à la TAR. Celle-ci est prélevée comme dans le cas des luminaires à alimentation classique par câble électrique.

Les accumulateurs montés dans les lampes solaires ne sont pas soumis à une TAR en sus de celle pour le luminaire dans lequel ils se trouvent.

Lampes de secours

Les accumulateurs montés dans les luminaires de secours ne sont pas soumis à une TAR en sus de celle pour le luminaire dans lequel ils se trouvent.

Remboursement de la TAR sur des appareils exportés

Seuls les membres du pool ont droit à se faire rembourser par la SLRS la TAR prélevée sur des appareils achetés en Suisse et exportés à l'étranger.

Les membres du pool peuvent demander le remboursement de la TAR des appareils destinés à l'exportation et vendus à des commerçants, par le biais de leurs décomptes avec la SLRS. A cet effet, ils doivent joindre des preuves de remboursement à la demande (documents d'exportation).

Berne, le 17 novembre 2005

Fondation suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires SLRS